

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

Province de Québec

**Municipalité de St-Herménégilde**

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 1<sup>er</sup> octobre 2013, à 19h30, présidée par la Mairesse, Lucie Tremblay, à laquelle assistaient les conseillers:

|                       |                    |
|-----------------------|--------------------|
| M. Réal Crête         | M. Mario St-Pierre |
| M. Jean-Claude Daoust | M.                 |
| Mme Sylvie Fauteux    | M.                 |

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

Messieurs les conseillers Jean-Claude Charest et Ronald Massey sont absents.

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust joint la session à 19h33.

**2013-10-01-01: MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR**

Aucune.

**2013-10-01-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière en incluant les modifications.

1. Prière
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de question
5. Adoption des minutes du 3 septembre 2013
6. Lecture et approbation des comptes
  - Liste des comptes fournisseurs
  - Rémunérations, prélèvements et autres
7. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
8. Résolution
  - Ressourcerie – Révision de l'entente
  - Soumissions Appel d'offres Cueillette des ordures et compostables 2014
  - Nomination remplacement d'un citoyen au CCU
  - Adoption des sessions ordinaires du conseil pour l'année 2014
  - Rémunération élections 2013
  - Chaises – centre communautaire
  - Cellulaire – Inspecteur voirie
  - Banquet Beecher Falls
  - Approbation de la liste de destruction préparée par HB archivistes - Liste
  - Nomination de l'Agent responsable pour la gestion du compte RE Web (relevés d'emploi)
  - Coût réduit pour la location de la salle communautaire à certains organismes
  - Prévention incendie – Nouveau livre d'histoire éducatif
  - Travaux Marais Duquette (quenouilles)
  - Suivi Automne 2012 des Installations septiques non conformes
  - Entrée du centre communautaire et du bureau
  - Loisirs de St-Herménégilde – Autorisation d'avancer les fonds en attente de subvention pour les jeux d'eau
9. Usine d'épuration
10. Aqueduc
11. États financiers mensuels au 30 septembre 2013
12. Dépôt du rapport de correspondance
13. Régie incendie
  - Budget 2014

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**

no de résolution  
ou annotation

14. Régie des déchets solides
15. Loisirs
16. Famille et culture
  - Viactive
  - Finissants
17. Divers
  - Date de la prochaine réunion de travail
  - Date de l'événement La tête dans les étoiles 2014
  - Tournée des chemins
  - Nettoyage des ordinateurs portables
  - Souper paroissial
18. Période de question
19. Varia
20. Levée

Adopté.

Arrivée de Jean-Claude Daoust à 19h33.

**2013-10-01-03: PÉRIODE DE QUESTIONS**

Un citoyen demande une explication pour avoir reçu une lettre enregistrée pour la roulotte sur son terrain. Il mentionne que la dernière modification de réglementation devait permettre la conformité de sa roulotte. Une rencontre sera planifiée avec l'inspecteur afin de vérifier le dossier.

Un citoyen demande pourquoi la municipalité ne répare pas le chemin de la Route 251 (direction Ste-Edwidge). L'inspecteur municipal précise que le nivelage est prévu dans les prochains jours.

**2013-10-01-04: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3  
SEPTEMBRE 2013**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes du 3 septembre 2013 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

**2013-10-01-05: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et Résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière dont un certificat de disponibilité a été émis pour les dépenses encourues soient payés. Chèques 3695 à 3741 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (220 508.95\$) et le rapport de salaires versés (septembre 2013) en date du 1<sup>er</sup> octobre 2013.

Adopté.

**2013-10-01-06: RAPPORT DU MAIRE ET INSPECTEURS**

La mairesse résume sa dernière réunion de la MRC. L'inspecteur municipal mentionne qu'il planifie des travaux de membranes dans le Rang 2 et ancienne route 50 dans les prochains jours.

**2013-10-01-07: RESSOURCERIE - MAINTIEN DE L'ENTENTE DE SERVICE**

ATTENDU QUE la présente résolution fait suite au courriel du 9 septembre dernier, mentionnant que Ressourcerie des Frontière envisage prendre les mesures nécessaires afin de mettre fin à l'entente avec les municipalités qui refuseront la demande de révision de l'entente ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

ATTENDU QU'en vertu de l'entente signée le 1<sup>er</sup> mars 2012, il est prévu à l'article 5 une durée de 3 ans se terminant le 30 avril 2015 ;

ATTENDU QUE l'article 6 prévoit un mécanisme d'indexation respectueuse des conditions qui y sont mentionnées. Ce qui n'est pas le cas dans la demande de révision ;

ATTENDU QUE nulle part la Ressourcerie se réserve le droit de mettre un terme à l'entente ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7, seule la municipalité peut mettre fin à celle-ci ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et Résolu à l'unanimité ;

QUE la municipalité précise à Ressourcerie des Frontières, qu'elle refuse la révision de l'entente mais s'attend à ce que l'entente actuelle soit honorée. Elle est aussi intéressée à être partie prenante lors du renouvellement de l'entente pour 2015 ;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à toutes les municipalités membres de la Ressourcerie des Frontières.

Adopté.

**2013-10-01-08: SOUMISSIONS – CUEILLETTE DES ORDURES ET DES COMPOSTABLES  
2014**

ATTENDU QU'un appel d'offres pour la cueillette des ordures et compostables pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014 fut amorcé selon les règles d'adjudication telles que prescrites aux articles 938.0.1 et suivants du Code municipal ;

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue et trouvée conforme ;

ATTENDU QUE la soumission reçue ont été faite par :

- Stanley & Dany Taylor Transport inc., pour un montant de 42 222.00\$ avant taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité accorde le contrat pour la cueillette des ordures et des compostables 2014 à : Stanley & Dany Taylor Transport inc., 220, Laberee, Sawyerville JOB 3A0, pour la somme de 48 544.74\$ taxes incluses ;

QU'un versement égal à 1/12 du montant total payable annuellement, sera remis à l'entrepreneur entre le 1<sup>er</sup> et le 10<sup>e</sup> jour du mois du calendrier suivant l'exécution du contrat ;

Que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer le dit contrat pour et au nom de la Municipalité.

Adopté.

**2013-10-01-09: NOMINATION AU COMITÉ DU CCU**

ATTENDU QUE la démission de Lise Robitaille en tant que citoyenne membre du CCU ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

De nommer Denis Tremblay à titre de citoyen membre du Comité consultatif d'urbanisme

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde

M  
S  
no de résolution  
ou annotation

(CCU) en remplacement de Lise Robitaille.

Adopté.

**2013-10-01-10: ADOPTION DU CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES DU  
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-HERMÉNÉGILDE POUR  
L'ANNÉE 2014**

ATTENDU QUE suite à la sanction le 12 juin 2008 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives et matière municipale (L.Q., 2008, c. 18) la municipalité doit adopter un Calendrier des sessions ordinaires du conseil de la municipalité de St-Herménégilde avant le début de chaque année civile en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité;

D'adopter le Calendrier des sessions ordinaires du conseil de la municipalité de St-Herménégilde pour l'année 2014 comme suit :

**Heure des sessions**

19h30

| Dates                          |
|--------------------------------|
| Lundi 13 Janvier               |
| Lundi 3 Février                |
| Lundi 3 Mars                   |
| Lundi 7 Avril                  |
| Lundi 5 Mai                    |
| Lundi 2 Juin                   |
| Lundi 7 Juillet                |
| Lundi 4 Août                   |
| Mardi 2 Septembre              |
| Lundi 6 Octobre                |
| Lundi 3 Novembre               |
| Lundi 1 <sup>er</sup> Décembre |

Adopté.

**2013-10-01-11: RÉMUNÉRATION ÉLECTIONS 2013**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

D'offrir les rémunérations suivantes pour les élections 2013 :

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde

M  
S  
no de résolution  
ou annotation

|  | <u>Tarif Officiel Gazette</u> | <u>Demandé</u>         |
|--|-------------------------------|------------------------|
| <b><u>Présidente d'élection</u></b>  | <b>(suggéré)</b>              |                        |
| <b><u>sans élection</u> : préparer formulaires, avis</b>                             |                               |                        |
| élections, candidatures, liste élect. :  | 339,00                        | 20,00\$/heure          |
| <b><u>avec élection</u> : jour scrutin, (formations)</b>                             |                               |                        |
| vote anticipation  | 226,00                        | ou                     |
| <b><u>TOTAL</u></b>  | <b><u>904,00</u></b>          | <b><u>1 091,00</u></b> |
| <b><u>Secrétaire d'élection</u> : (% de la rémunération totale de la présidente)</b> |                               |                        |
| <b><u>Scrutateur jour vote anticipation</u></b>                                      | 94,00                         | 94,00                  |
| <b><u>Scrutateur jour du scrutin</u></b>   | 113,00                        | 113,00                 |
| <b><u>Secrétaire jour vote anticipation</u></b>                                      | 70,00                         | 70,00                  |
| <b><u>Secrétaire jour du scrutin</u></b>   | 83,00                         | 83,00                  |
| <b><u>Préposé maintien ordre vote anticipation</u></b>                               | 76,00                         | 76,00                  |
| <b><u>Préposé maintien ordre jour du scrutin</u></b>                                 | 90,00                         | 90,00                  |
| <b><u>Membre d'une commission de révision</u></b>                                    | 13,00\$/heure                 | 13,00\$/heure          |
| <b><u>Secrétaire d'une commission de révision</u></b>                                | 12,00\$/heure                 | 12,00\$/heure          |
| <b><u>Agent réviseur</u></b>   | 10,00\$/heure                 | 10,00\$/heure          |

Adopté.

**2013-10-01-12: ACHAT DE CHAISES POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

D'accepter la soumission de la Papeterie de Coaticook pour 25 chaises pour le centre communautaire pour un montant total de 1 408.16\$ taxes incluses. Cet achat sera financé à même le surplus de l'exercice.

Adopté.

**2013-10-01-13: CELLULAIRE – INSPECTEUR VOIRIE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité ;

D'autoriser l'achat d'un cellulaire intelligent pour l'inspecteur municipal avec accès internet.

Adopté.

**2013-10-01-14: BANQUET BEECHER FALLS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité ;

D'inscrire pour le banquet annuel de Beecher Falls Fire Department, les employés et les pompiers de St-Herménégilde ainsi que leurs conjoints. L'inscription est gratuite pour les 2 premières personnes et de 15\$ pour les autres personnes.

Adopté.

**2013-10-01-15: DESTRUCTION DE DOCUMENTS EN ARCHIVE**

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde

M  
S  
no de résolution  
ou annotation

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, et résolu à l'unanimité;

D'autoriser la destruction des documents inscrits sur la liste des documents détruits produit par l'archiviste Michel Hamel le 19 septembre 2013 sauf les visites de pompiers 2011.

Adopté.

**2013-10-01-16: NOMINATION DE L'AGENT PRINCIPAL POUR LA GESTION DU COMPTE RE WEB (RELEVÉS D'EMPLOI)**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

De nommer Nathalie Isabelle, à titre d'Agent principal pour la gestion du compte RE WEB (Relevés d'emploi).

Adopté.

**2013-10-01-17: COÛT RÉDUIT POUR LA LOCATION DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE À CERTAINS ORGANISMES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité ;

D'offrir à coût réduit la location de la salle communautaire aux organismes suivants :

- Club Joyeux de St-Herménégilde
- Association pour la protection du lac Wallace et Bassin versant
- Association de protection de l'environnement du lac Lippé
- Club de Chasse et Pêche de Hereford
- Club de Chasse et Pêche de Coaticook
- AFEAS
- Les Loisirs de St-Herménégilde.

Adopté.

**2013-10-01-18: PREVENTION INCENDIE – NOUVEAU LIVRE D'HISTOIRE EDUCATIF**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

D'autoriser pour la prévention incendie, l'achat de 350 exemplaires du nouveau livre d'histoire éducatif « Au secours, Yvon Larosé ! » au coût de 1.99\$ chacun plus les taxes applicables. Le livre sera distribué dans le journal « Le Mégilien » et sera aussi inséré dans le sac d'accueil des nouveaux arrivants.

Adopté.

**2013-10-01-19: TRAVAUX MARAIS DUQUETTE (QUENOUILLES)**

ATTENDU QUE des travaux doivent être réalisés afin de retirer les quenouilles qui empêchent la bonne circulation de l'eau près du pont de la Route 251 près du Marais Duquette ;

ATTENDU QU'un représentant de chacun des ministères du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) et des Transports (MTQ) sont venus constater la problématique ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

De demander au MDDEFP un écrit des travaux autorisés pour retirer les quenouilles qui empêchent la bonne circulation de l'eau près du pont de la Route 251 près du Marais Duquette ;

De demander la présence d'un représentant du MTQ pendant les travaux.

Adopté.

**2013-10-01-20: SUIVI AUTOMNE 2012 DES INSTALLATIONS SEPTIQUES NON CONFORMES**

En attente.

**2013-10-01-21: ENTREES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DU BUREAU**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu ;

Que la municipalité de St-Herménégilde autorise les travaux de réfection des entrées du centre communautaire (faire un base en ciment et nouvelle rampe en PVC)) et du bureau municipal (asphalte à l'entrée et réparation de la cour). Les coûts de ces travaux représentent environ 2 000\$ budgétés.

Adopté.

**2013-10-01-22: LOISIRS DE ST-HERMENEGILDE : AUTORISATION D'AVANCER LES FONDS EN ATTENTE DE SUBVENTION POUR LES JEUX D'EAU**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

Que le conseil autorise la secrétaire trésorière à avancer les fonds (7 301\$) au comité des Loisirs de St-Herménégilde pour le projet « Achat de modules de jeux d'eau » en attendant de recevoir la subvention du pacte rural.

Adopté.

**2013-10-01-23: USINE D'ÉPURATION**

Un suivi des résultats est assuré par le technicien et l'inspecteur afin de rencontrer les exigences des Ministères.

**2013-10-01-24: AQUEDUC**

Aucune nouvelle information.

**2013-10-01-25: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS**

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose les états financiers mensuels au 30 septembre 2013.

**2013-10-01-26: RAPPORT DE CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose le rapport de correspondance du 4 septembre 2013 au 1<sup>er</sup> octobre 2013.

**2013-10-01-27: CONDITIONS MINISTÉRIELLES VISANT LA LEVÉE D'UNE SERVITUDE DE NON-ACCÈS SUR LES ROUTES APPARTENANT AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE l'une des conditions visant la levée d'une servitude de non-accès aux routes appartenant au ministère des Transports du Québec, le ministre des Transports du Québec exige une contribution financière du requérant;

CONSIDÉRANT QUE le montant de cette contribution financière est calculée notamment en regard de la valeur estimée du terrain, suite à l'aménagement d'un accès à une route relevant du ministère des Transports;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle ne tient pas compte de la capacité de payer du requérant;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle compromet la mise sur pied de projets porteurs pour les collectivités;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle nuit à la relève entrepreneuriale;

CONSIDÉRANT QUE cette condition ministérielle est un obstacle au développement économique du Québec ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et unanimement résolu,

QUE la Municipalité de St-Herménégilde demande au ministre des Transports du Québec, dans les conditions qui lui sont discrétionnaires en vertu de la Loi sur la Voirie, de ne pas tenir compte de la plus-value estimée des sites, suite à l'aménagement d'accès aux routes du ministère des Transports du Québec, dans l'évaluation définissant la contribution financière exigée aux requérants en vue de la levée de servitudes de non-accès auxdites routes.

Adopté.

**2013-10-01-28: ADOPTION DU BUDGET 2014 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA RÉGION DE COATICOOK**

CONSIDÉRANT que les municipalités de Coaticook, Dixville, Sainte-Edwidge et Saint-Herménégilde ont conclu une entente concernant l'exploitation d'un service de protection incendie ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la loi, le budget de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook doit être adopté par résolution par au moins les deux tiers des municipalités membres ;

CONSIDÉRANT que la Régie a soumis ses prévisions budgétaires pour l'année 2014 ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte le budget de l'année 2014 de la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook démontrant des revenus et des dépenses équilibrés de 369 500\$.

Adopté.

**2013-10-01-29: RÉGIE DES DÉCHETS**

Le conseiller Jean-Claude Daoust mentionne que les travaux ont débutés pour les nouvelles cellules.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde**

**M** \_\_\_\_\_  
**S**  
no de résolution  
ou annotation

**2013-10-01-30: LOISIRS**

Monsieur le conseiller Réal Crête mentionne que les jeux d'eau ont été installés et les bandes de la patinoire réparées. L'asphalte de la patinoire est à refaire.

**2013-10-01-31: FAMILLE ET CULTURE**

Les activités Viactive "Mise en forme 50 ans et plus" débiteront le 16 octobre 2013 à 14h.

Les finissants auront jusqu'au 15 octobre 2013 pour déposer leur demande. Ensuite, des demandes auprès du député et la Caisse Desjardins des Vert-Sommets seront faites afin d'offrir un montant aux finissants.

**2013-10-01-32: DIVERS**

Date de la prochaine réunion de travail : aucune étant donné la période électorale

La Tête dans les étoiles 2014 : le 16 août 2014. Lucie Tremblay vérifiera avec l'astronome amateur si cette date convient.

Tournée des chemins : Aucune tournée prévue.

Nettoyage des ordinateurs portables : Il y aura nettoyage des ordinateurs portables des élus qui seront en élection par le technicien en informatique de la MRC de Coaticook.

Souper paroissial : Il y a discussion de l'aide qui sera apporté au Souper paroissial.

Entrée du parc des Loisirs : Il faudra solidifier le câble empêchant les autos de se rendre sur le terrain du parc des Loisirs.

**2013-10-01-33: PÉRIODE DE QUESTIONS**

Pour le délai concernant le suivi des installations septiques de l'automne 2012, un citoyen suggère de donner jusqu'à la fin septembre 2014 pour faire les travaux.

Un citoyen demande la contribution totale de la municipalité au niveau du Parc des Loisirs. Le conseil mentionne que certaines factures sont à recevoir. Le montant total sera disponible par la suite.

**2013-10-01-34: POMPIERS DE ST-HERMÉNÉGILDE APPELÉS AVEC BEECHER FALLS  
FIRE DEPARTMENT**

VOTE POUR : Réal Crête, Jean-Claude Daoust et Mario St-Pierre  
CONTRE : Sylvie Fauteux

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu ;

QUE le conseil municipal demande à la Régie de protection incendie de la Région de Coaticook que les pompiers de St-Herménégilde soient appelés en même temps que Beecher Falls Fire department lors d'intervention en incendie dans leur secteur. Les pompiers seront payés par la Régie. Les coûts supplémentaires reliés à cette demande seront assumés par la municipalité ;

QUE le conseil municipal demande à la Régie de protection incendie de la Région de Coaticook que les pompiers de St-Herménégilde formés en tant que « Premiers répondants » soient appelés en même temps que Beecher Falls Fire department lors d'intervention de premiers répondants. Les pompiers seront payés par la Régie. Les coûts supplémentaires reliés à cette demande seront assumés par la

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de St-Herménégilde

M  
S  
no de résolution  
ou annotation

municipalité  
Adopté.

**2013-10-01-35: FACTURE DE RÉPARATION D'UN ORDINATEUR PORTABLE D'UN  
CONSEILLER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu ;

Que la municipalité de St-Herménégilde autorise le paiement de la facture de Jean-Claude Daoust au montant de 212.12\$ pour la réparation de l'ordinateur portable prêté par la municipalité ;

Que la municipalité exige qu'à l'avenir lors d'un bris d'ordinateur portable d'un élu, qu'une autorisation soit demandée au bureau municipal. La directrice générale fera alors un appel de service auprès d'un technicien afin de procéder à la réparation.

Adopté.

**2013-10-01-36: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Réal Crête propose la levée de l'assemblée à 22h12.

Adopté.

---

Secrétaire-trésorière

---

Maire

Je, Lucie Tremblay, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.